



Schéma Directeur des Usages et Services Numériques

Septembre 2023

Table des matières

Editorial.....	4
Pourquoi un Schéma Directeur des Usages et Services Numérique pour Berry Numérique ?	5
La phase de diagnostic.....	6
La phase de co-construction.....	7
Les axes stratégiques.....	9
Axe 1 – Déployer des solutions de connectivité	9
Axe 2 – Développer des cas d’usage	9
Axe 3 – Animer la démarche	10
Les actions	11
Quelle organisation dans le déploiement de ces actions ?.....	12
Une démarche mutualisée	12
Une allocation progressive de moyens avec la montée en puissance des projets	13
Calendrier.....	14
Action 1 – Réaliser une étude de couverture LoRa	16
Action 2 – Déployer un réseau IoT	18
Action 3 – Lancer un marché d’exploitation.....	19
Action 4 – Mettre à disposition une plateforme de visualisation de données	20
Action 5 – Proposer une solution d’hébergement des données IoT	22
Action 6 – Proposer une solution d’hébergement des données de vidéoprotection	23
Action 7 – Télérelève des compteurs d’eau	25
Action 8 – Supervision des réseaux d’eau potable.....	26
Action 9 – Supervision de l’eau et gestion des ouvrages en milieu naturel	27
Action 10 – Gestion bâtementaire	28
Action 11 – Supervision de l’éclairage public	29
Action 12 – Supervision des niveaux de remplissage des Points d’Apport Volontaire (PAV) de déchets	30
Action 13 – Déploiement d’outils de comptage de flux	31
Action 14 – Déploiement de solutions d’information sur l’état du stationnement en temps réel	32
Action 15 – Développement de solutions numériques à proximité des itinéraires de randonnées	33
Action 16 – Accompagnement des projets numériques de maintien à domicile....	34

Action 17 – Accompagnement des projets de télé-expertise dans le domaine de la santé	36
Action 18 – Raccordement fibre des sites susceptibles d'accueillir des caméras .	37
Action 19 – Mise à disposition d'une plateforme d'interprétation avec Intelligence Artificielle des images de vidéoprotection	38
Action 20 – Réalisation et mise à jour d'un état des lieux des projets durables et connectés sur le territoire	39
Action 21 – Organisation de retours d'expériences	40
Action 22 – Organisation de la sensibilisation et de la formation des acteurs du territoire	41
Action 23 – Accompagnement technique des acteurs du territoire	42
Action 24 – Evaluation des projets engagés	43

Editorial

Lorsque le Département du Cher a adopté en 2012 son schéma directeur d'aménagement numérique, l'accès à Internet était la préoccupation principale des élus et des habitants du territoire. Le choix volontariste de privilégier la technologie la plus pérenne, la fibre optique, a pu être critiqué à l'époque. Mais l'évolution des technologies a confirmé notre choix et aujourd'hui, le Cher est au rendez-vous du « 100% fibre d'ici 2025 ! »



C'est avec la même stratégie d'anticipation et d'adéquation au territoire que Berry Numérique s'est attaché à élaborer ce Schéma Directeur des Services et Usages Numériques.

Ce schéma se veut à la fois ambitieux et pragmatique. Ambitieux, en envisageant de mettre en œuvre progressivement de nombreux cas d'usages notamment sur la question des ressources en eau et en énergie, afin de faire de notre département rural un « territoire durable et connecté ». Pragmatique, en déclinant un plan d'action concret à court terme afin de pouvoir accompagner rapidement les premières expérimentations souhaitées par les acteurs publics locaux tout en anticipant une future généralisation.

Je formule le vœu que la capacité de mutualisation de Berry Numérique et l'expertise technique de ses équipes puissent encore une fois être mises au service de nos politiques publiques, dans une logique d'efficacité et d'optimisation.

Je souhaite à tous mes collègues élus une bonne lecture de ce schéma.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick Barnier', written over a faint circular stamp.

Patrick BARNIER
PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE
1^{ER} VICE PRESIDENT DU DEPARTEMENT DU CHER

Pourquoi un Schéma Directeur des Usages et Services Numérique pour Berry Numérique ?

Depuis sa création, le Syndicat Mixte Ouvert Berry Numérique exerce, auprès de ses membres, des activités d'aménagement numérique. Celles-ci ont été incarnées jusqu'à présent par le pilotage du déploiement d'un réseau de communications en fibre optique.

En 2022, Berry Numérique a souhaité s'engager dans une nouvelle dynamique en menant avec ses membres et les acteurs du département une réflexion autour des nouveaux enjeux des territoires connectés et durables qui visent à travers différents outils numériques, à améliorer le pilotage des services publics et des politiques publiques.

L'ambition de Berry Numérique via l'élaboration d'un schéma directeur, et sa traduction opérationnelle en projets concrets dans les territoires, s'exprime par :

- La volonté d'engager les territoires dans une évolution de leurs projets numériques depuis les infrastructures vers les usages numériques ;
- L'opportunité d'accélérer le déploiement des territoires durables et connectés grâce à son positionnement en tant que structure de mutualisation et facilitatrice sur des sujets parfois complexes à aborder pour tous les territoires ;
- L'intérêt commun des membres du SMO Berry Numérique à tracer une voie propre au territoire sur les cas d'usages à déployer pour répondre aux enjeux rencontrés par les collectivités. Il s'agit notamment de répondre aux spécificités des territoires ruraux et à l'hétérogénéité des situations rencontrées par les élus ;
- L'urgence à traiter des enjeux de la donnée territoriale en raison d'un contexte évolutif et des préoccupations croissantes des élus en matière de maîtrise, souveraineté et sécurité de la donnée ;
- La traduction par des projets opérationnels et adaptés aux réalités territoriales, compte tenu de l'ADN opérationnel de Berry Numérique et de ses compétences techniques déjà éprouvées.

La phase de diagnostic

Réalisée entre septembre et décembre 2022, la phase de diagnostic avait pour objectif de :

- Initier l'acculturation des collectivités au sujet des territoires durables et connectés ;
- Recenser les projets existants sur le territoire ;
- Communiquer sur l'ambition portée par Berry Numérique pour le territoire ;
- Identifier l'écosystème d'acteurs.

La phase de diagnostic a été réalisée sur le territoire du Cher (Berry Numérique) en même temps que sur le territoire de l'Indre (RIP36) dans le cadre d'une démarche commune d'élaboration de Schémas Directeurs des Usages et Services Numériques.

Au total, **40 entretiens** ont été réalisés avec les intercommunalités du territoire, les SDIS, les syndicats (d'eau, d'énergie) et les agences d'attractivité. Un **benchmark** a ensuite été réalisé autour de trois thématiques clés : l'IoT¹ au service de l'éclairage public, l'IoT au service de la gestion des bâtiments et l'IoT au service de la gestion de l'eau. Ce benchmark a permis aux syndicats numériques des deux départements de rencontrer la commune de Saint-Sulpice la Forêt, la régie des eaux de Montpellier Méditerranée Métropole et le Syndicat Intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire. Enfin, **un groupe de travail** a été organisé pour réunir 4 collectivités identifiées lors des entretiens comme particulièrement avancées sur les sujets liés au numérique et échanger autour de leurs projets, des leviers d'actions, des freins et des modes de financement.

De cette phase ressortent plusieurs apprentissages :

1. Le numérique renvoie encore beaucoup au déploiement de la fibre, notamment dans les territoires les plus ruraux

La réalisation des entretiens a montré que pour beaucoup d'élus et de territoires, la fibre est encore l'enjeu numérique majeur. Par conséquent, certains décideurs ont encore du mal à se projeter sur des usages alors que la deuxième phase de couverture n'est pas achevée.

2. Il existe une grande hétérogénéité de situations entre les collectivités interrogées

La plupart des collectivités interrogées ont salué l'intérêt de la démarche, tout en avouant avoir encore du mal à bien saisir l'ensemble des tenants et aboutissants. Ce positionnement est largement dû aux caractéristiques de certains territoires très ruraux caractérisés par l'absence de bourg principal et une distance élevée entre les différents bourgs. La majorité des collectivités ont initié une réflexion sur le numérique et ses usages mais n'ont pas les ressources pour aller plus loin (manque de compétences et de subventions). Pour certaines collectivités, souvent plus

¹ IoT (Internet of Things, Internet des objets) : désigne à la fois le processus de connexion d'objets physiques à Internet et le réseau qui relie ces objets.

importantes en nombre d'habitants, des usages et des services numériques ont déjà été pensés et sont mis en place ou en cours de déploiement sur le territoire.

3. La sensibilisation des élus doit être au cœur de la démarche

Dans la grande majorité des collectivités interrogées, la question de l'acculturation des élus aux outils numériques est primordiale. En revanche, dans les territoires où l'usage du numérique est plus développé, on trouve souvent un ou deux acteurs moteurs qui effectuent un travail important pour convaincre les élus des opportunités du numérique et de l'arrivée de la fibre sur le territoire. Pour s'assurer de la véritable mise en œuvre des futurs Schémas Directeurs, il est donc essentiel de sensibiliser les élus qui pourront ensuite devenir des prescripteurs de la démarche dans leur territoire.

La phase de co-construction

Réalisée entre janvier et mai 2023, la phase de co-construction, commune aux deux départements, avait pour objectif de :

- Poursuivre l'acculturation des collectivités au sujet des territoires durables et connectés ;
- Faciliter la prise en main et la mise en œuvre des futures actions présentes dans le Schéma ;
- Identifier les acteurs mobilisables pour la suite de la démarche ;
- Faire contribuer les acteurs du territoire à la production du Schéma tout en recueillant leur perception des axes stratégiques déjà identifiés.

La phase de co-construction s'est déroulée en plusieurs étapes. La première a été une visite dans une collectivité, la Communauté de Commune de Cœur de Brenne, identifiée comme particulièrement avancée sur les enjeux liés aux usages du numérique. Cette visite de terrain a rassemblé environ 70 participants et permis de faire la démonstration :

- Du rôle d'un espace de coworking sur le territoire ;
- Des enjeux de la mise en place d'une politique d'appropriation du numérique au travers de la formation ;
- Des services numériques aux usagers : télémedecine, navette autonome, gestion bâtimementaire, etc.

Ensuite, un questionnaire en ligne a été diffusé largement à l'ensemble des communes du Département ainsi qu'aux EPCI, aux chambres consulaires, aux syndicats (d'eau, de déchets, d'énergie) et aux SDIS. Ce questionnaire a recueilli 96 réponses et permis d'identifier 4 thématiques comme prioritaire : l'énergie, la santé, l'eau et la vidéoprotection.

Enfin, un séminaire a rassemblé une cinquantaine de participants autour d'une journée d'information sur la démarche, de démonstration des possibilités offertes par les objets connectés et d'ateliers de co-construction. Ces derniers ont été l'occasion pour les élus et agents présents d'identifier les étapes de mises en œuvre, les rôles des parties prenantes, les points d'attention, les clés de réussite et les territoires d'expérimentation

de certaines des actions présentes dans ce Schéma (énergie, eau, vidéoprotection, santé).

Les axes stratégiques

Sur la base des apprentissages du diagnostic mené sur le territoire, Berry Numérique a retenu 3 axes structurant ses actions en matière de territoires durables et connectés : ils constituent le socle de sa future offre de services proposée aux collectivités de son périmètre.

Axe 1 – Déployer des solutions de connectivité

Contexte

- Volonté de développer des projets de territoires durables et connectés en délivrant des services de connectivité et des solutions applicatives si nécessaire.
- Etape nécessaire au déploiement des cas d'usages souhaités.

Objectifs

- Accompagner les territoires dans le déploiement de projets de territoires durables et connectés.
- Accélérer le déploiement de projets de territoires durables et connectés
- Porter une offre de service à destination des acteurs du territoire (collectivités, syndicats, etc.).

Axe 2 – Développer des cas d'usage

Contexte

- Volonté forte de proposer aux collectivités des services à partir du FTTH proposé dans le cadre du Réseau d'Initiative Public (RIP) et du déploiement d'un réseau IoT.
- Des cas d'usages variés répondant à des contextes divers : hausse du coût de l'énergie, manque de moyens des collectivités, réchauffement climatique, désertification médicale, perte de lien entre habitants et administration, etc.

Objectifs

- Accélérer le déploiement de projets de territoires durables et connectés.
- Renforcer l'efficacité des collectivités dans leur mission de service public.
- Permettre aux acteurs du territoire de faire des économies, de répondre aux enjeux du changement climatique, de répondre aux besoins des citoyens, etc.
- Aider à la décision par la collecte, analyse et valorisation de la donnée.

Axe 3 – Animer la démarche

Contexte

- Forte hétérogénéité entre les collectivités quant à la compréhension des enjeux des usages numériques et aux projets déjà mis en œuvre.
- Volonté forte des territoires de gagner en maturité sur le sujet.
- Des projets forts déployés par Berry Numérique qui nécessitent le portage des agents et des élus du territoire.

Objectifs

- Assurer l'appropriation par les acteurs locaux des projets déployés par Berry Numérique.
- Sensibiliser aux enjeux et aux opportunités du territoire durable et connecté.
- Permettre aux collectivités de gagner en compétences et de porter des projets de territoires durables et connectés.
- Valoriser les projets menés sur le territoire.
- Favoriser les échanges entre les acteurs du territoire.

Les actions

Berry Numérique a souhaité que les axes stratégiques définis dans le cadre de ce schéma se déclinent dès 2023 en actions opérationnelles au service de son territoire. Les 24 actions identifiées sont décrites dans les fiches ci-après.

Un schéma directeur décliné en 3 axes stratégiques et 24 actions

Axe stratégique 1. Déployer des solutions de connectivité	Axe stratégique 2. Développer des cas d'usages	Axe stratégique 3. Animer la démarche
1 Réaliser une étude de couverture LoRa	2.1 Cas d'usage « objets connectés »	20 Réalisation et mise à jour d'un état des lieux des projets durables et connectés sur le territoire
2 Déployer un réseau IoT	7 Télérelève des compteurs d'eau	21 Organisation de retours d'expérience
3 Lancer un marché d'exploitation	8 Supervision des réseaux d'eau potable	22 Organisation de la sensibilisation et de la formation des acteurs du territoire
4 Mettre à disposition une plateforme de visualisation des données	9 Supervision de l'eau et gestion des ouvrages en milieu naturel	23 Accompagnement technique des acteurs du territoire
5 Proposer une solution d'hébergement des données IoT	10 Gestion bâtiminaire	24 Evaluation des projets engagés
6 Proposer une solution d'hébergement des données de vidéoprotection	11 Supervision de l'éclairage public	
	12 Supervision des niveaux de remplissage des PAV de déchets	
	13 Déploiement d'outils de comptage de flux	
	14 Déploiement de solutions d'information sur l'état du stationnement en temps réel	
	15 Développement de solutions numériques à proximité des itinéraires de randonnées	
	2.2 Cas d'usage « santé »	
	16 Accompagnement des projets numériques de maintien à domicile	
	17 Accompagnement des projets de télé expertise dans le domaine de la santé	
	2.2 Cas d'usage « vidéoprotection »	
	18 Raccordement fibre des sites susceptibles d'accueillir des caméras	
	19 Mise à disposition d'une plateforme d'interprétation avec Intelligence Artificielle des images de vidéoprotection	

Quelle organisation dans le déploiement de ces actions ?

Il est important de souligner la volonté de Berry Numérique de se positionner en animateur d'une démarche dont la gouvernance est transversale et plurielle.

En effet de nombreux partenaires territoriaux sont mobilisés dans les actions concrètes dont les fiches sont détaillées à suivre : les communes, les intercommunalités, les syndicats et les régies du Cher, etc. Parfois Berry Numérique est le porteur d'une action avec plusieurs strates de collectivités partenaires, parfois le SMO est partenaire d'une action portée par une autre structure.

C'est donc bien un Schéma Directeur départemental élaboré par le SMO Berry Numérique avec la participation de toutes les collectivités du Cher, qui se trouve décliné dans les paragraphes suivants en actions concrètes et opérationnelles à mettre en œuvre par plusieurs porteurs différents, dans une démarche animée de manière transversale par le syndicat.

Cette gouvernance transversale et collective au sein du Cher est au cœur de la démarche.

Une démarche mutualisée

Au-delà du Cher, la démarche a été partagée et mutualisée au sein du Berry, puisque le SMO a coconstruit les premières étapes de son schéma directeur avec le département de l'Indre. Cette démarche de mutualisation entre les deux départements s'inscrit dans la continuité du partenariat solide sur le déploiement de la fibre optique.

Les deux territoires, riches d'une histoire et d'une spécificité géographique très proches, avec des profils socio-économiques également ressemblants, ont ainsi pu profiter de leur retours d'expériences et réflexions communes.

Ces premières étapes de l'élaboration du schéma directeur ont été réalisées à quatre mains, puis lors de la phase d'élaboration et de structuration des fiches actions concrètes et opérationnelles à suivre, chacun des 2 départements a travaillé sur les priorités qui lui sont propres.

Les premières actions de l'axe 1 devraient également être menées conjointement.

Une allocation progressive de moyens avec la montée en puissance des projets

Les actions inscrites dans ce schéma nécessiteront un recours à des cofinancements de partenaires institutionnels et locaux.

L'Axe 1 requerra des investissements indispensables au déploiement des autres actions du Schéma. Les partenaires institutionnels des projets publics d'infrastructures seront ainsi sollicités dans le but de soutenir le financement du réseau dédié aux objets connectés et la solution d'hébergement de données. L'ensemble des actions composant l'Axe 2 sera porté par Berry Numérique avec le soutien des acteurs locaux, futurs utilisateurs des cas d'usages inscrits dans le Schéma (collectivités locales, Syndicats, Offices du Tourisme...). Des financements complémentaires pourront par ailleurs, être mobilisés auprès d'autres acteurs compétents sur les différentes politiques publiques concernées (Agence de l'eau, ADEME, Fonds Vert...).

Dans le but d'accompagner efficacement la généralisation des actions sur son territoire, Berry Numérique allouera des moyens humains. Cette mise à disposition de ressources mutualisées à une échelle départementale permettra de coordonner et suivre l'application des actions du Schéma Directeur des Usages et Services Numériques dans les territoires. Concrètement, l'équipe assurera le pilotage des actions du schéma, suivra le déploiement des infrastructures, accompagnera les acteurs publics dans la mise en œuvre de leurs projets, sensibilisera les décideurs, animera la gouvernance locale et veillera aux transferts des retours d'expériences.

Avec la fin attendue des déploiements FttH d'ici 2025 sur le territoire, les ressources humaines de Berry Numérique pourront être progressivement réaffectées pour partie au suivi du Schéma Directeur. Elles seront potentiellement renforcées par des moyens externes en fonction des besoins et ne se substitueront pas au personnel qui sera alloué en propre par les porteurs de projets.

Calendrier

			2023		2024				2025			
			T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
1. Déployer des solutions de connectivité												
1		Réaliser une étude de couverture LoRa	■									
2		Déployer un réseau IoT		■	■	■	■	■	■	■	■	■
3		Lancer un marché d'exploitation		■	■							
4		Mettre à disposition une plateforme de data visualisation		■	■	■	■	■	■	■	■	■
5		Proposer une solution d'hébergement des données IoT			■	■	■	■	■	■	■	■
6		Proposer une solution d'hébergement des données de vidéoprotection			■	■	■	■	■	■	■	■
2. Développer des cas d'usages												
2.1 Cas d'usage « objets connectés »												
	Niveau de priorité											
7	★★★★	Télérelève des compteurs d'eau			■	■	■	■	■	■	■	■
8	★★★	Supervision des réseaux d'eau potable					■	■	■	■	■	■
9	★★★	Supervision de l'eau et gestion des ouvrages en milieu naturel							■	■	■	■
10	★★★★	Gestion bâtiminaire			■	■	■	■	■	■	■	■
11	★★★	Supervision de l'éclairage public			■	■	■	■	■	■	■	■
12	★★★	Supervision des niveaux de remplissage des Points d'Apport Volontaire (PAV) de déchets					■	■	■	■	■	■
13	★★★	Déploiement d'outils de comptages des flux touristiques							■	■	■	■
14	★	Déploiement de solutions d'information sur l'état du stationnement en temps réel							■	■	■	■

	Niveau de priorité		2023	2024	2025
15	★★	Développement de solutions numériques à proximité des itinéraires de randonnées			
2.2 Cas d'usage « santé »					
16	★★	Accompagnement des projets numériques de maintien à domicile			
17	★	Accompagnement des projets de téléexpertise dans le domaine de la santé			
2.3 Cas d'usage « vidéoprotection »					
18	★★	Raccordement fibre de sites susceptibles d'accueillir des caméras			
19	★★	Mise à disposition d'une plateforme d'interprétation avec Intelligence Artificielle des images de vidéoprotection			
3. Animer la démarche					
20		Réalisation et mise à jour d'un état des lieux des projets durables et connectés sur le territoire			
21		Organiser des retours d'expérience			
22		Organisation de la sensibilisation et de la formation des acteurs du territoire			
23		Proposer un accompagnement technique : aux acteurs du territoire			
24		Evaluation des projets engagés			

Action 1 – Réaliser une étude de couverture LoRa

Contexte et enjeux

Pour permettre le déploiement de nouveaux cas d'usages (exposés dans l'Axe 2) il est important d'assurer la transmission des informations générées par les objets connectés.

Plusieurs types d'infrastructures télécoms ont la capacité de répondre à ce besoin de transmission. Après une étude sur chacune, le SMO Berry Numérique a fait le choix d'un réseau LoRaWan. En effet ce réseau répond aux exigences territoriales du Cher :

- Une **qualité** de couverture suffisante des objets connectés
- Une **sobriété** dans la consommation énergétique et l'impact environnemental de cette nouvelle infrastructure de réseau
- Une **souveraineté** assurée pour les acteurs publics : le Lora utilise des bandes de fréquences libres et ne dépend pas de la volonté d'acteurs privés.
- Une **pérennité** renforcée par rapport à d'autres technologies concurrentes : le LoRa bénéficie du plus grand écosystème d'acteurs parmi les technologies de ce type de réseaux.
- Enfin une **interopérabilité** avec d'autres technologies garantie par la norme LoRa.

Ce projet technique doit alors passer par une étape d'ingénierie détaillée de couverture de réseau radio que le syndicat peut être en mesure de piloter.

Objectifs

- Réaliser une étude de couverture détaillée permettant d'initier un projet de déploiement progressif du réseau.

Modalités d'intervention

1. Travail sur les données (Recensement des données d'entrées - Périmètre et zones à couvrir - Spécification du matériel - Validation des points hauts) et définition des hypothèses et Bilan de liaison (Choix du modèle numérique du terrain (MNT) - Distance de calcul de couverture par site - Définition des services et cas d'usage - Bilan de liaison et seuil de couverture par cas d'usage) ;
2. Simulation (Création du projet sur l'outil de simulation / Chargement du MNT / Importation des points hauts dans l'outil de simulation / Simulations de couverture / Export des cartes de couverture) ;
3. Analyse de couverture / Import des objets à couvrir dans l'outil de simulation (POI, polygone, route, etc.) / Analyse de la couverture sur les objets et zones cibles / Comparaison des niveaux de réception entre les valeurs réelles et simulées afin d'envisager une calibration du modèle de propagation ;

4. Optimisation de la couverture / Import des nouveaux points hauts dans l'outil afin d'améliorer et d'optimiser la couverture / Analyse de la nouvelle couverture sur les objets et zones cibles ;
5. Rédaction du rapport.

Gouvernance

- Pilote du projet : Berry Numérique
- Partenaires : collectivités, syndicats et AMO pour la réalisation de l'étude

Calendrier

Troisième trimestre 2023

Indicateurs de suivi

- Etude validée

Action 2 – Déployer un réseau IoT

Contexte et enjeux

Dans le but d'améliorer l'efficacité des services publics de son territoire, le Syndicat Mixte est en mesure de déployer un réseau dédié aux objets connectés. Les données ainsi produites seront collectées au moyen d'un réseau de type LoRa privé et porté par le SMO.

Objectifs

- Couvrir l'ensemble du territoire par un réseau bas débit de type LoRa mutualisé, avec un niveau de qualité nécessaire et suffisant au regard des complexités et criticités des cas d'usages adressés ;
- Réaliser une couverture adaptée et progressive selon l'expression des besoins des territoires tout en conservant une ingénierie et une conception cohérente et globale.

Modalités d'intervention

1. Intégrer les prérequis techniques issus de l'étude de couverture et des règles d'ingénierie définies ;
2. Déterminer les prérequis techniques du cœur du réseau LoRa, élément clef de l'infrastructure ;
3. Définir un marché de déploiement (périmètre, temporalité, format) ;
4. Rédiger le DCE et lancer la consultation ;
5. Evaluation des offres des candidats (audition le cas échéant) et sélection du prestataire ;
6. Suivi du marché de déploiement.

Gouvernance

- Pilote du projet : Berry Numérique
- Partenaires : collectivités et prestataire titulaire du marché de déploiement, prestataire de MOE et/ou mesures

Calendrier

- Quatrième trimestre 2023 : rédaction et publication du marché
- Premier trimestre 2024 : lancement du marché par zones incrémentales
- Deuxième trimestre 2024 : premières réceptions de sites

Indicateurs de suivi

- Nombre de passerelles déployées

Action 3 – Lancer un marché d'exploitation

Contexte et enjeux

La mise en place des services déployés sur les différents cas d'usages (exposés dans l'Axe 2) repose sur le déploiement d'un réseau dédié aux objets connectés sous portage du Syndicat. L'exploitation technique et la maintenance du réseau seront externalisées à un prestataire en raison de l'absence de ressources suffisantes au sein du Syndicat.

Objectifs

- Assurer l'exploitation technique et la maintenance du réseau LoRa ;
- Externaliser la mission d'exploitation / maintenance à un prestataire spécialisé.

Modalités d'intervention

1. Choix du marché (en lien avec le marché de déploiement) ;
2. Validation du périmètre d'intervention ;
3. Rédaction du DCE ;
4. Lancement de la consultation ;
5. Evaluation des offres des candidats (audition le cas échéant) ;
6. Sélection du prestataire ;
7. Suivi du marché d'exploitation.

Gouvernance

- Pilote du projet : Berry Numérique
- Partenaires : prestataire titulaire du marché d'exploitation

Calendrier

- Quatrième trimestre 2023 : rédaction et publication du marché
- Premier trimestre 2024 : lancement du marché en corrélation avec les zones et le planning du marché de déploiement

Indicateurs de suivi

- Nombre de passerelles en exploitation.
- Nombre de capteurs supervisés.

Action 4 – Mettre à disposition une plateforme de visualisation de données

Contexte et enjeux

Dans le but d'apporter un service clé en main aux futurs utilisateurs du réseau, le Syndicat proposera une solution de visualisation de données opérant sur les différents cas d'usages. Cette solution s'appuiera sur des offres déjà existantes sur le marché et sera ajustable en fonction des choix et des outils déjà en place chez les utilisateurs.

Objectifs

- Proposer une solution de visualisation de données et de tableau de bord aux utilisateurs ;
- Proposer un outil interopérable avec les solutions métiers en place chez les utilisateurs ;
- Sélectionner une offre clé en main existante sur le marché dans le but de proposer un maximum de réactivité.

Modalités d'intervention

1. Choix du marché (en lien avec les autres marchés) ;
2. Qualifier avec les territoires d'expérimentation les cas d'usages :
 - a) Identification des parties prenantes (porteur de la compétence, exploitant, partenaire)
 - b) Description des données et des services attendus
 - c) Identification / audit de l'existant ;
3. Validation du périmètre d'intervention ;
4. Rédaction du DCE ;
5. Lancement de la consultation ;
6. Evaluation des offres des candidats (audition le cas échéant) ;
7. Sélection du prestataire ;
8. Suivi du marché.

Gouvernance

- Pilote du projet : Berry Numérique
- Partenaires : prestataire titulaire du marché de déploiement et d'exploitation de la plateforme de visualisation de données

Calendrier

- Quatrième trimestre 2023 : rédaction et publication du marché
- Premier trimestre 2024 : déploiement de la solution

Indicateurs de suivi

- Nombre d'utilisateurs ;
- Nombre de cas d'usages ;

Action 5 – Proposer une solution d'hébergement des données IoT

Contexte et enjeux

Le réseau IoT produira des données qu'il sera nécessaire d'héberger dans des conditions sécurisées. La prestation sera articulée avec les actions 3 et 4. Dans un premier temps, la solution pourrait être utilisée en mode locatif (SaaS) avant d'évoluer éventuellement vers un format d'acquisition définitive (OnPremise).

Objectifs

- Centraliser et sécuriser l'ensemble des données ;
- Disposer d'une base pour permettre de construire les offres de services ;
- Garantir la souveraineté des données hébergées.

Modalités d'intervention

1. Choix du marché (en lien avec les autres marchés) ;
2. Qualifier avec les territoires d'expérimentation les cas d'usages :
 - a) Identification des parties prenantes (porteur de la compétence, exploitant, partenaire)
 - b) Description des données et des services attendus
 - c) Identification / audit de l'existant ;
3. Validation du périmètre d'intervention ;
4. Rédaction du DCE ;
5. Lancement de la consultation ;
6. Evaluation des offres des candidats (audition le cas échéant) ;
7. Sélection du prestataire ;
8. Suivi du marché.

Gouvernance

- Pilote du projet : Berry Numérique
- Partenaires : collectivités, syndicats (eau, rivière, électricité, etc.), Région Centre Val de Loire, prestataire en charge de l'hébergement des données

Calendrier

- Dès 2024 en fonction des cas d'usages retenus

Indicateurs de suivi

- Volume de données hébergées.

Action 6 – Proposer une solution d'hébergement des données de vidéoprotection

Contexte et enjeux

Le stockage et le traitement des images enregistrées par les caméras de vidéoprotection n'est pas toujours pertinent à l'échelle d'une commune. En effet, au coût humain s'ajoute un coût financier trop important par rapport aux besoins des collectivités. Une solution d'hébergement mutualisée permettrait de stocker ces images.

Objectifs

- Centraliser et sécuriser l'ensemble des données de vidéoprotection ;
- Disposer d'une base pour permettre de construire les futures offres de services.

Modalités d'intervention

1. Cartographier les sources de données manipulées, leur qualité et élaborer, si nécessaire un plan de remise en qualité de ces données ;
2. Evaluer la volumétrie et la criticité des données cibles ;
3. Réaliser un benchmark des solutions du marché capables de répondre au besoin d'hébergement des données de vidéoprotection ;
4. Mode location (SaaS) ou acquisition (OnPremise) : choisir le meilleur scénario (en fonction des besoins des territoires et des performances et moyens) ;
5. Etudier, qualifier et évaluer techniquement, juridiquement et économiquement les différents scénarios d'hébergement des données (location, acquisition, hybride, écosystème régional et offre/projet d'hébergement) ;
6. Elaborer le plan hébergement : solution court terme et plan de migration et de validation des données actuelles vers la solution cible.

Gouvernance

- Pilote du projet : Berry Numérique
- Partenaires : prestataire titulaire du marché d'exploitation, délégataire du réseau fibre optique public, collectivités, gendarmeries.

Calendrier

- Étude de faisabilité : fin 2023
- Déploiement : début 2024

Indicateurs de suivi

- Étude de faisabilité livrée pour fin 2023.

Axe 2 – Développer des cas d'usage

2.1 Cas d'usage « objets connectés »

Les 9 actions suivantes (actions 7 à 15) seront mises en place selon des modalités similaires inscrites ci-dessous et non reprises dans chacune des fiches actions.

Modalités d'intervention

1. Validation de territoire d'expérimentation ;
2. Qualification du cas d'usages :
 - a) Identification des parties prenantes : porteur de la compétence, exploitant, partenaires ;
 - b) Description des données et des services attendus ;
 - c) Identification / audit de l'existant ;
3. Déploiement de la couverture et mise à disposition des solutions applicatives complémentaires de solutions déjà existantes ;
4. Bilan de l'expérimentation ;
5. Constitution d'un démonstrateur ;
6. Généralisation et répliquabilité à la demande des territoires intéressés.

Gouvernance

- Pilote du projet : Berry Numérique
- Partenaires : porteur du projet, exploitant de service (déléguataire, titulaire de marché d'exploitation), SDE18, Syndicat de Bassin Versant, Agence de l'Eau, Berry Province, Département du Cher, etc.

Axe 2 – Développer des cas d’usage

2.1 Cas d’usage « objets connectés »

Action 7 – Télérelève des compteurs d’eau

Niveau de priorité



Contexte et enjeux

Les compteurs d’eau connectés permettent de disposer d’une information en temps réel de l’utilisation et d’en rendre compte aux consommateurs. Ils permettent en outre à l’utilisateur final de mieux gérer sa consommation et de détecter plus rapidement une éventuelle fuite sur son réseau. Le processus de facturation est par ailleurs facilité avec des informations plus régulièrement retransmises par le gestionnaire du réseau vers les consommateurs.

Objectifs

- Mettre en place des systèmes de télérelève des compteurs d’eau ;
- Adapter l’organisation pour automatiser la télérelève ;
- Alerter les consommateurs en cas de situation anormale (fuite, respect des restrictions, etc.) ;
- Constituer un démonstrateur pour convaincre d’autres territoires.

Calendrier

- Expérimentation à partir du premier trimestre 2024

Indicateurs de suivi

- Nombre de porteurs de projet ;
- Nombre de capteurs installés (compteurs individuels).

Axe 2 – Développer des cas d’usage

2.1 Cas d’usage « objets connectés »

Action 8 – Supervision des réseaux d’eau potable

Niveau de priorité



Contexte et enjeux

Avec le réchauffement climatique, il apparaît indispensable d’améliorer la gestion de la ressource en eau qu’elle soit potable ou en milieu naturel. Une meilleure supervision des réseaux d’eau potable doit permettre de lutter contre les phénomènes de fuite (selon les estimations, 25% de l’eau empruntant les réseaux d’eau potable est déversée dans la nature). Des outils contribuent à assurer une meilleure exploitation préventive : niveau de sollicitation des portions de réseaux, simulation de catastrophes. La mise en place de ce type de dispositif permet également de suivre le niveau des sources de captage.

Objectifs

- Mettre en place des systèmes de télérelève des compteurs d’eau de sectorisation ;
- Développer des outils de supervision des réseaux d’eau potable dans le but de faciliter leur exploitation (détection de fuite, simulation de catastrophe, information en prévision d’opérations de maintenance préventive de réseau, etc.) ;
- Assurer le suivi des sources de captage ;
- Constituer un démonstrateur pour convaincre d’autres territoires.

Calendrier

- Expérimentation à partir deuxième semestre 2024

Indicateurs de suivi

- Nombre de porteurs de projet ;
- Nombre de capteurs installés (compteurs de sectorisation, etc.).

Axe 2 – Développer des cas d’usage

2.1 Cas d’usage « objets connectés »

Action 9 – Supervision de l’eau et gestion des ouvrages en milieu naturel

Niveau de priorité



Contexte et enjeux

Le suivi des niveaux des cours d’eau permet d’améliorer la réactivité des autorités en matière de sécurité publique. Les ouvrages bâtis en milieu aquatique nécessitent une surveillance régulière dans le but de pallier des carences pouvant entretenir voire amplifier certaines catastrophes naturelles (obstruction, sédimentation, etc.). Les capteurs de mesure (niveau d’eau, ensablement, etc.) permettent de délivrer des informations précieuses aux services en charge de l’entretien des ouvrages. Certains capteurs-actionneurs peuvent faciliter la gestion à distance de certains ouvrages (par exemple les barrages à aiguilles).

Objectifs

- Suivre les niveaux des cours d’eau ;
- Déployer des outils de mesure et de gestion pour les ouvrages en milieu aquatique ;
- Constituer un démonstrateur pour convaincre d’autres territoires.

Calendrier

- Expérimentation à partir du premier trimestre 2025

Indicateurs de suivi

- Nombre de porteurs de projet ;
- Nombre de capteurs installés.

Axe 2 – Développer des cas d’usage

2.1 Cas d’usage « objets connectés »

Action 10 – Gestion bâtementaire

Niveau de priorité



Contexte et enjeux

La protection de l’environnement couplée au contexte inflationniste des coûts de l’énergie conduit les acteurs publics à agir sur leur consommation d’énergie. La mesure en temps réel des consommations énergétiques des bâtiments et la supervision des éventuelles alertes de consommation constituent une première étape dans ce domaine, en plus de permettre une sensibilisation des usagers/citoyens. Par ailleurs, d’autres services permettant de mesurer la qualité de l’air ou le niveau de son participe à améliorer le confort des occupants.

Objectifs

- Mettre en place des systèmes de télérelève des consommations énergétiques des bâtiments (électricité, chauffage) et de mesure de niveau (CO², son, etc.) ;
- Développer des outils de supervision associés ;
- Permettre de télégérer à distance des commandes de régulation ;
- Proposer une communication aux citoyens et territoires sur les gains obtenus ;
- Constituer un démonstrateur pour convaincre d’autres territoires.

Calendrier

- Expérimentation à partir du premier trimestre 2024

Indicateurs de suivi

- Nombre de capteurs installés ;
- Nombre de porteurs de projets accompagnés ;

Axe 2 – Développer des cas d’usage

2.1 Cas d’usage « objets connectés »

Action 11 – Supervision de l’éclairage public

Niveau de priorité



Contexte et enjeux

Dans la même logique que la gestion de l’énergie au sein des bâtiments, de plus en plus de collectivités souhaitent améliorer le pilotage de leur éclairage public afin de diminuer la consommation d’électricité et, par conséquent, de réduire leur facture énergétique. La mesure en temps réel des consommations énergétiques du système d’éclairage public et la supervision des éventuelles alertes de consommation pourraient être une première étape dans ce domaine, en plus de permettre une sensibilisation des usagers/citoyens. En outre, l’automatisation du service contribue à fluidifier et simplifier la programmation de l’allumage et de l’extinction des candélabres.

Objectifs

- Apporter un meilleur service aux communes en maximisant la réactivité d’intervention ;
- Connaître en direct la réelle consommation du système ;
- Faire de la télé maintenance sur des gammes précises ;
- Exploiter à distance les éléments techniques du réseau en réduisant donc les temps de déplacement ;
- Proposer une communication aux citoyens et territoires sur les gains obtenus ;
- Constituer un démonstrateur pour convaincre d’autres territoires.

Calendrier

- A partir du premier trimestre 2024

Indicateurs de suivi

- Nombre d’armoires équipées.

Axe 2 – Développer des cas d'usage

2.1 Cas d'usage « objets connectés »

Action 12 – Supervision des niveaux de remplissage des Points d'Apport Volontaire (PAV) de déchets

Niveau de priorité



Contexte et enjeux

La collecte des Points d'Apport Volontaire (PAV) permet de rationaliser la collecte des déchets. Cependant les déplacements qu'ils occasionnent peuvent gagner en efficacité en adaptant les circuits de collecte à la réalité du taux de remplissage des contenants.

Objectifs

- Installer des capteurs mesurant les niveaux de remplissage des PAV afin d'optimiser les circuits de collecte ;
- Générer des économies (carburant, usure des véhicules, etc.) auprès des collectivités compétentes et leurs exploitants ;
- Limiter l'impact carbone des circuits de collecte ;
- Délivrer des informations objectives grâce à la donnée afin d'analyser les tendances et adapter sa politique publique ;
- Constituer un démonstrateur pour convaincre d'autres territoires.

Calendrier

- A partir du deuxième semestre 2024

Indicateurs de suivi

- Nombre de PAV équipés ;

Axe 2 – Développer des cas d’usage

2.1 Cas d’usage « objets connectés »

Action 13 – Déploiement d’outils de comptage de flux

Niveau de priorité



Contexte et enjeux

Les acteurs du tourisme ont besoin de comptabiliser les flux dans le but de délivrer les informations nécessaires aux décideurs publics et ainsi d’objectiver leurs choix en matière de politiques publiques. Certains sites touristiques sont dépourvus de système billettique contribuant à délivrer des informations utiles sur leur fréquentation.

Objectifs

- Déployer des solutions de comptage des flux touristiques (personnes, cyclistes, véhicules...) afin de disposer d’information sur la fréquentation dans des sites dépourvus de billettique (milieu naturel, centres-bourgs) ;
- Constituer un démonstrateur pour convaincre les acteurs du département.

Calendrier

- A partir du premier trimestre 2025

Indicateurs de suivi

- Nombre de porteurs de projet ;
- Nombre de sites équipés ;
- Nombre de capteurs installés.

Axe 2 – Développer des cas d’usage

2.1 Cas d’usage « objets connectés »

Action 14 – Déploiement de solutions d’information sur l’état du stationnement en temps réel

Niveau de priorité



Contexte et enjeux

Le Cher est un territoire dans lequel il y a à la fois peu d’alternatives à l’utilisation de la voiture et une massification du tourisme. Ces deux mouvements conduisent les acteurs du territoire à vouloir améliorer la gestion des flux et des stationnements en proposant de l’information en temps réel aux usagers, notamment dans les communes les plus importantes et/ou les plus touristiques.

Objectifs

- Gérer le stationnement et la circulation dans les centres-bourgs et les sites touristiques par le comptage des places de stationnement ;
- Constituer un démonstrateur pour convaincre d’autres territoires.

Calendrier

- A partir du premier trimestre 2025

Indicateurs de suivi

- Nombre de capteurs de comptage des flux installés ;
- Nombre de capteurs d’aide au stationnement installés ;

Axe 2 – Développer des cas d’usage

2.1 Cas d’usage « objets connectés »

Action 15 – Développement de solutions numériques à proximité des itinéraires de randonnées

Niveau de priorité



Contexte et enjeux

Le Cher possède de nombreux atouts touristiques, notamment autour d’itinéraires de randonnées ou de vélo, qui peuvent être davantage valorisés. Les outils numériques contribuent à agrémenter les itinéraires de randonnées pédestres et cyclistes par des services complémentaires (accès à du contenu qualitatif, abris vélo connectés, etc.)

Objectifs

- Proposer des solutions de remontées de données pour des services déployés le long des itinéraires de randonnées pédestre et cyclistes (bornes de recharge électrique de vélo, contrôle d’accès à des abris de location de vélo, etc.) ;
- Constituer un démonstrateur pour convaincre d’autres territoires.

Calendrier

- A partir du premier trimestre 2025

Indicateurs de suivi

- Nombre de sites équipés ;
- Nombre de capteurs installés.

Axe 2 – Développer des cas d’usage

2.2 Cas d’usage « santé »

Action 16 – Accompagnement des projets numériques de maintien à domicile

Niveau de priorité



Contexte et enjeux

A l’instar d’autres territoires ruraux, le département doit faire face à la désertification médicale. Les citoyens, notamment les plus âgés, peinent à accéder aux soins dont ils ont besoin dans leur commune et sont obligés de se déplacer. Cette première difficulté est accentuée par le fait que peu de solutions de mobilités existent pour les personnes isolées et que le territoire est composé d’une importante part de personnes âgées rencontrant des difficultés à se déplacer ou à conduire.

Objectifs

- Accompagner les acteurs publics locaux face au manque de professionnels sur le territoire ;
- Permettre aux personnes âgées isolées de rester plus longtemps à domicile ;
- Profiter des professionnels de santé et associations ayant des contacts réguliers avec les patients pour faire le lien avec les praticiens de ville et d’hôpital.

Modalités d’intervention

1. Elaborer et maintenir à jour une veille sur les outils numérique de maintien à domicile ;
2. Organiser des temps d’échange avec les associations d’aide aux personnes âgées et isolées dans l’objectif de faire la promotion des outils de maintien à domicile ;
3. Accompagner techniquement les collectivités dans leur projet de résidences seniors domotisées ou dans la fourniture aux citoyens d’outils de maintien à domicile en proposant une aide au choix et une centrale d’achat des outils numériques de santé.

Gouvernance

- Pilote du projet : Berry Numérique
- Partenaires : GIP e-santé, communes, associations d’aide aux personnes âgées, professionnels de santé.

Calendrier

- A partir de 2025

Indicateurs de suivi

- Nombre de collectivités accompagnées ;
- Nombre d'évènements organisés pour la sensibilisation aux outils numériques de santé.

Axe 2 – Développer des cas d’usage

2.2 Cas d’usage « santé »

Action 17 – Accompagnement des projets de télé-expertise dans le domaine de la santé

Niveau de priorité



Contexte et enjeux

La problématique de désertification médicale peut trouver une partie de sa solution dans le déploiement de points de contacts permettant un lien entre les patients et les professionnels de soins. Le déploiement de la télé-expertise peut logiquement être associé à celui des différents projets numériques au sein des territoires.

Objectifs

- Accompagner les acteurs publics locaux face au manque de professionnels sur le territoire ;
- Profiter des professionnels de santé et associations ayant des contacts réguliers avec les patients pour faire le lien avec les praticiens de ville et d’hôpital.

Modalités d’intervention

1. Elaborer et maintenir à jour une veille sur les outils de télé-expertise : cette première étape peut prendre la forme d’évènements ponctuels réunissant les élus de plusieurs communes/communautés de communes ;
2. Accompagner techniquement les collectivités dans leur projet de télé médecine/téléconsultation en proposant une aide au choix et une centrale d’achat des outils numériques de santé.

Gouvernance

- Pilote du projet : ARS et Berry Numérique
- Partenaires : GIP e-santé, communes, associations d’aide aux personnes âgées, professionnels de santé.

Calendrier

- A partir de 2025

Indicateurs de suivi

- Nombre de collectivités accompagnées ;

Axe 2 – Développer des cas d'usage

2.3 Cas d'usage « vidéoprotection »

Action 18 – Raccordement fibre des sites susceptibles d'accueillir des caméras

Niveau de priorité



Contexte et enjeux

De nombreuses collectivités ont déployé des parcs de caméras de vidéoprotection sur leur territoire. Néanmoins, très peu sont raccordées à la fibre.

Objectifs

- Bénéficier des services commercialisés sur le réseau public de fibre optique ;
- Améliorer et fiabiliser la qualité des images transmises par les caméras ;

Modalités d'intervention

1. Prise de contact avec les collectivités porteuses (nouveaux projets ou projets existants pour migration)
2. Accompagnement et réponse aux consultations
3. Déploiement de la solution
4. Organisation de retours d'expérience auprès des autres collectivités

Gouvernance

- Pilote du projet : Berry Fibre Optique / Axione
- Partenaires : Berry Numérique

Calendrier

- Offre opérationnelle dès 2023

Indicateurs de suivi

- Nombre de caméras raccordées.



Action 19 – Mise à disposition d'une plateforme d'interprétation avec Intelligence Artificielle des images de vidéoprotection

Contexte et enjeux

Au-delà d'une plateforme mutualisée de stockage des images issues de la vidéoprotection (cf. action n°6), il pourrait être opportun d'associer un outil d'interprétation intégrant de l'Intelligence Artificielle.

Objectifs

- Déployer sur le département une plateforme permettant de remonter les données de vidéoprotection issues des équipements présents sur le territoire.

Modalités d'intervention

1. Calibrer le dimensionnement a priori des données à héberger ;
2. Spécifier les attendus techniques et fonctionnelles de la plateforme ;
3. Elaborer un cahier des charges ;
4. Assurer une présentation aux collectivités de la plateforme et de ses fonctionnalités.

Gouvernance

- Pilote du projet : Berry Numérique
- Partenaires : prestataire retenu après procédure de marché, gendarmeries

Calendrier

- Quantification des besoins et qualification des fonctionnalités en 2024
- Déploiement : 2025

Indicateurs de suivi

- Nombre de collectivités adhérentes à la plateforme.

Action 20 – Réalisation et mise à jour d'un état des lieux des projets durables et connectés sur le territoire

Contexte et enjeux

L'actualisation de l'état des connaissances des différents projets menés dans le département est incontournable pour assurer la cohérence d'ensemble et toujours mieux identifier l'évolution des besoins des collectivités ainsi que la qualité et la diversité des réponses qui leur sont apportées.

Objectifs

- Capitaliser sur l'existant et les initiatives engagées ;
- Diffuser l'information ;
- Encourager les projets ;
- Favoriser le partage d'expérience.

Modalités d'intervention

1. Définir un standard de description des projets connectés et durables (en s'appuyant sur une définition commune) ;
2. Réalisation d'une enquête annuelle auprès des collectivités du territoire (enquête en ligne) pour recenser l'avancement des projets connus, le recensement de nouveaux projets, l'évaluation des projets terminés. L'enquête devra se faire auprès des collectivités mais également des partenaires qui peuvent par ailleurs recenser des initiatives (GIP Récia ou Région...) ;
3. Capitaliser sur les appuis projets réalisés par Berry Numérique ;
4. Mettre à disposition des membres une cartographie de projets : dans une logique de partage des informations à destination des membres de Berry Numérique mais aussi plus largement, cette cartographie permettrait de faciliter la prise de connaissance et de contact avec les porteurs de projets.

Gouvernance

- Pilote du projet : Berry Numérique
- Partenaires : collectivités, Région, GIP Recia

Calendrier

- Réalisation annuelle

Indicateurs de suivi

- Réalisation effective de l'enquête ;
- Nombre de projets recensés et évolution / par an ;
- Taux de réponse à l'enquête.

Action 21 – Organisation de retours d'expériences

Contexte et enjeux

Il existe des initiatives sur le territoire mais elles sont assez peu connues. De plus, certains territoires qui engagent des projets le font sans bénéficier des apprentissages de leurs voisins alors que la volonté de démontrer les usages des territoires connectés et durables par des projets réalistes est au cœur de l'action du Syndicat.

Objectifs

- Faciliter l'initiative de projets grâce à la démonstration des usages obtenus sur d'autres territoires ;
- Favoriser le partage d'expérience et le transfert de savoirs sur le territoire (et voire sur des territoires extra-départementaux).

Modalités d'intervention

1. Organiser des sessions de retours d'expériences. Il s'agit pour Berry Numérique d'organiser une session (ou plusieurs) par an en conviant, sous la forme d'une journée, d'un séminaire ou d'un petit déjeuner, ses membres pour assister au retour d'expérience d'un territoire ayant conduit un projet de territoire durable et connecté. Afin de garantir une participation des membres sur les thématiques qui leurs sont prioritaires, il est envisagé de définir un programme annuel par thématique de cas d'usage ;
2. Mettre en relation des collectivités : bénéficiant d'une vision globale sur les projets engagés sur son territoire et étant un acteur régulièrement sollicité par les EPCI, Berry Numérique sera en capacité de mettre en relation les territoires portant des projets sur des thématiques communes, afin qu'ils puissent bénéficier des apprentissages de chacun ;

Gouvernance

- Pilote du projet : Berry Numérique
- Partenaires : Collectivités, Région, GIP Recia

Calendrier

- Organisation d'un évènement horizon 2025

Indicateurs de suivi

- Nombre d'évènements organisés ;
- Nombre de participants ;

Action 22 – Organisation de la sensibilisation et de la formation des acteurs du territoire

Contexte et enjeux

Il existe des niveaux de maturité hétérogènes sur les enjeux des territoires durables et connectés et de la gestion de la donnée territoriale. Toutefois, les acteurs publics sont de plus en plus soucieux des enjeux liés à la donnée : leur hébergement, leur sécurisation ou ce qu'elles permettent en matière de pilotage.

Objectifs

- Organiser la montée en compétences des agents et élus sur la donnée et le territoire durable et connecté ;
- Favoriser l'appropriation des enjeux et encourager le portage des projets numériques.

Modalités d'intervention

1. Recenser l'information sur les formations existantes à l'échelle locale, régionale ou nationale à destination des collectivités sur le numérique ;
2. Mener des actions de communication et d'information sur l'offre disponible pour inciter les EPCI à y participer ;
3. Initier des actions de sensibilisation sur cette thématique

Gouvernance

- Pilote du projet : Berry Numérique
- Partenaires : CNFPT, FNCCR, GIP Recia, Région

Calendrier

- Deuxième semestre 2024

Indicateurs de suivi

- Nombre de personnes formées sur la thématique ;
- Nombre d'actions de sensibilisation effectuées ;

Action 23 – Accompagnement technique des acteurs du territoire

Contexte et enjeux

Les collectivités locales pourtant de plus en plus intéressées par le déploiement d'objets connectés peuvent manquer de ressources suffisantes et parfois d'expertise adaptée pour mettre en place ces innovations. Elles expriment régulièrement un besoin d'être accompagnées pour lancer et suivre leurs projets.

Objectifs

- Mettre en place un accompagnement à destination des porteurs de projet pour déployer et suivre ce type de projet ;
- Proposer un service d'accompagnement technique qui permettra de faciliter la mobilisation du réseau déployé par le Syndicat.

Modalités d'intervention

1. Recenser les attentes des porteurs de projets :
 - a) Audit et accompagnement à la formalisation des besoins
 - b) Accompagnement à la rédaction d'un DCE
 - c) Accompagnement à la consultation
 - d) Accompagnement au suivi du projet ;
2. Identifier les modalités d'intervention parmi les différents scénarios possibles :
 - a) Recrutement de ressources au sein du Syndicat
 - b) Lancement d'un appel à projets (financement de jours de conseil).

Gouvernance

- Pilote du projet : Berry Numérique
- Partenaires : porteur du projet

Calendrier

- Deuxième semestre 2024

Indicateurs de suivi

- Nombre de projets accompagnés ;

Action 24 – Evaluation des projets engagés

Contexte et enjeux

De nombreux projets pourront découler de ce schéma et des initiatives que Berry Numérique lancera ou soutiendra. Une évaluation de ces différentes initiatives afin d'en partager leur valeur ajoutée, leur frein, les « retours sur usage » devra être régulièrement menée afin d'ajuster éventuellement le contenu ou la forme de certaines initiatives.

Objectifs

- Rendre compte des bénéfices rendus possibles grâce aux actions développées par le syndicat ;
- Apprendre des freins et des difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre des premiers cas d'usage afin de les éviter par la suite.

Modalités d'intervention

1. Identifier des indicateurs de suivi pour chacune des actions mises en œuvre. Ces indicateurs seront spécifiques à chaque action bien que l'on retrouve à chaque fois des éléments sur les coûts/bénéfices, les parties prenantes au projet, les impacts sur le territoire, l'appropriation par les collectivités des outils mis en place, le nombre d'habitants touché par l'action ;
2. Collecter les données nécessaires à l'évaluation de chaque action : via des entretiens individuels ou un questionnaire envoyé aux parties prenantes ;
3. Analyser et croiser les données entre plusieurs projets ou plusieurs contextes de mise en œuvre (entre plusieurs communes/territoires pilotes par exemple). Rendre compte de ces données dans des tableaux de bord de suivi de la mise en œuvre des actions ;
4. Communiquer les résultats dans une démarche de retour d'expérience.

Gouvernance

- Pilote du projet : Berry Numérique
- Partenaires : porteur du projet

Calendrier

- A partir de 2025